



RAPPORT ATELIER DE SENSIBILISATION/FORMATION SUR LA REVUE DES CURRICULA SUR LE FONCIER EN AFRIQUE CENTRALE

DSCHANG, 9 – 13 NOVEMBRE 2020

Par

Félix MEUTCHIEYE, PhD





NELGA Africa Centrale



Table des matières

Introduction.....	3
Rappels des TDRs et Méthodologie.....	3
Objectif général de l’atelier.....	4
Résultats attendus.....	4
Cérémonie d’ouverture.....	5
Exposé 1 : Présentation des activités du nœud NELGA Afrique Centrale.....	5
Exposé 2 : Lignes directives sur la révision des curricula sur le foncier en Afrique.....	5
Exposé 3 : La gouvernance foncière en Afrique et les curricula académiques.....	6
Exposé 4 : Gouvernance foncière dans les zones rurales.....	7
Exposé 5 : Le rôle du SIG sur la démarcation et le cadastre.....	7
Exposé 6 : Conflits et gouvernance foncière.....	7
Exposé 7 : Environnement, changement climatique et foncier.....	7
Table ronde 1 : L’offre de formation en gouvernance foncière en Afrique Centrale et au Cameroun : Contenu, structure et gaps.....	8
Exposé 8 : Gouvernance foncière des zones urbaines et péri-urbaines.....	9
Exposé 9 : Gaps, besoins de révision des curricula en gouvernance foncière.....	9
Exposé 10 : Eléments à considérer pour la mise en œuvre des lignes directrices.....	10
Exposé 11 : Droits fonciers des femmes et sécurité de la tenure foncière.....	11
Exposé 12 : E-learning.....	11
Conception, présentation et validation de la feuille de route pour la révision/la mise sur pied des curricula sur le foncier.....	12
Cérémonie de clôture.....	13
Annexe 1 : Discours d’ouverture.....	14
Annexe 2 : Discours de clôture.....	16
Annexe 3 : Feuille de route par institution.....	18
Annexe 4 : Agenda de l’atelier.....	26

Introduction :

Dans le cadre de ses activités, le réseau de l'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique a tenu un atelier de sensibilisation/formation du 10 au 13 novembre 2020, à l'hôtel Adys, sis à Dschang. A cet effet, le présent document tient lieu de synthèse des différents points inscrits à l'agenda de l'atelier.

Rappels des TDRs et méthodologie :

La gouvernance foncière est associée à la gestion de plusieurs autres ressources connexes susceptibles de propulser la croissance économique, la prospérité et le développement d'une part, et, d'autre part, la paix, l'équité sociale, la sécurité et la coexistence pacifique.

Dans la déclaration de l'Union africaine sur les questions et défis fonciers en Afrique adoptée en 2009, les Chefs d'État et de Gouvernement africains ont exprimé leur grande préoccupation quant à la manière dont l'Afrique a jusque-là gouverné et géré ses terres, en particulier depuis les indépendances. Sur la base de ce constat, l'Assemblée Générale de l'Union africaine s'est engagée à "donner la priorité aux processus d'élaboration et de mise en œuvre de la politique foncière, à les initier et à les diriger". Elle a alors été décidé de tenir compte des principes et des mesures énoncées dans le cadre des « *Lignes directrices sur la politique foncière en Afrique* » afin d'élaborer, de suivre et d'évaluer des politiques foncières globales qui tiennent compte des réalités de l'Afrique.

Compte tenu du déficit observé dans le secteur du foncier en Afrique, notamment en matière de compétences et d'expertise, les États membres de l'Union Africaine ont été invités à "développer des capacités humaines, financières et techniques adéquates à même de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique foncière en Afrique. Il a alors été recommandé aux Universités et autres Institutions d'Enseignement supérieur de procéder à un diagnostic des programmes d'études, de recherche et de formation existants afin de déterminer s'ils sont adéquats pour répondre aux divers défis de développement socio-économique et culturelle du continent.

Dans un diagnostic coordonné par le *Land Policy Initiative* (LPI) des lacunes importantes ont été identifiées dans le contenu et la nature des programmes de formation et de recherche proposés par les Universités et autres établissements d'enseignement supérieur africains.

Face à ce constat, le Centre Africain sur les Politiques foncières (*ALPC – African Land Policy Centre*) a élaboré en partenariat avec un groupe d'experts et d'académiciens africains les «Lignes Directrices pour le développement des programmes formation sur la gouvernance foncière en Afrique ». Ce document a pour objectif de servir de cadre pour l'élaboration et/ou la revue des curricula académiques des Universités africaines. Ces lignes directrices ont été présentées à l'organe politique compétent de l'UA pour approbation et ont été ensuite érigées en outils clefs de la mise en œuvre de l'agenda de l'UA sur le foncier.

Le Réseau d'Excellence sur la Gouvernance Foncière en Afrique (*NELGA – Network of Excellence on Land Governance in Africa*) a été mis en place avec l'appui financier de la BMZ, Ministère Allemand en charge de la coopération en Allemagne et l'appui technique de ALPC et de la GIZ à travers le programme SLGA afin de contribuer à la mise en œuvre du volet renforcement des capacités institutionnelles de l'agenda de l'Union Africaine sur le foncier, via la promotion de la recherche appliquée, la mise en place ou l'optimisation des programmes de formation initiale ou continue et l'organisation de dialogues avec les différentes parties prenantes en charge de la prise des décisions dans les différents secteurs de développement concernés.

L'université de Yaoundé I a été sélectionnée pour jouer le rôle de nœud régional pour fédérer les activités du réseau en Afrique Centrale, avec le soutien technique du secrétariat continental du réseau, nouvellement établi à Addis Abeba et l'appui financier de la GIZ.

Après les récentes missions NELGA effectuées dans les universités camerounaises et à la suite des échanges avec les points focaux pays, un besoin d'appui et d'accompagnement pressants du processus de révision des curricula portant sur les thématiques foncières a été relevé, ceci dans le but de les actualiser et de les arrimer aux directives de l'Union Africaine en la matière.

C'est pour répondre à cette préoccupation que NELGA Afrique Centrale a envisagé le présent atelier de sensibilisation de formation sur les « lignes directrices pour le développement de programmes d'études sur la gouvernance foncière en Afrique ». Au terme de cet atelier, les Universités de Dschang, de Douala, Yaoundé, au Cameroun et Omar Bongo au Gabon seront mieux sensibilisées et informées sur les enjeux de la révision du contenu de l'offre de formation. Chacune pourra en fonction de ses orientations stratégiques et de ses priorités envisager à son rythme un plan de révision qui peut continuer de faire l'objet d'un soutien technique additionnel des partenaires voire d'un appui financier subséquent nécessaire à la mise en œuvre et au suivi.

Objectif général de l'atelier :

Cet atelier a pour principal objectif de sensibiliser et d'outiller les responsables des universités camerounaises et d'Afrique centrale qui souhaitent s'engager dans la revue de leurs curricula afin d'aligner ces derniers aux directives de l'Union Africaine en la matière.

Résultats attendus:

Au terme de cet atelier, les participants issus des universités partenaires :

- (1) seront sensibilisés sur les directives en matière de révision des curricula sur le foncier en Afrique et sur leur contribution en vue de la mise en œuvre de la politique foncière conçue par l'UA,
- (2) seront sensibilisés sur les procédures à suivre en matière de revue des curricula et les grandes lignes à prendre en compte,
- (3) auront pu évaluer de façon participative leur offre actuelle sur la gouvernance foncière et partager leurs expériences au plan pédagogique, docimologique et des procédures de validation des programmes
- (4) auront identifié les mécanismes nécessaires pour combler les éventuelles lacunes en ressources humaines des institutions partenaires à la mise en œuvre effective des curricula.
- (5) auront élaboré un plan d'action pour la révision des curricula dans leurs différentes universités.

Le présent atelier s'est étendu sur 4 jours et a regroupé une trentaine de participants, venus de la sous-région Afrique Centrale, essentiellement des enseignants et des chercheurs de divers horizons, mais ayant en commun la nécessité d'adresser de manière efficiente et efficace les questions foncières, notamment à travers la mise sur pieds/revue des curricula de formation dans le domaine du foncier.

Cérémonie d'ouverture :

L'ouverture dudit atelier a débuté par les mots de bienvenue de la Directrice de ALPC, Dr Joan KAGWANJA (par visio-conférence) et du Coordonnateur NELGA Afrique Centrale, Pr Paul TCHAWA, où chacun à son tour à présenter ses amitiés aux participants et les à encourager à apporter une contribution significative afin qu'au terme de cette séance de travail, des propositions pertinentes puissent être faites à l'endroit des différentes parties prenantes pour la mise sur pieds des curricula sur le foncier en Afrique Centrale. A leur suite, le Recteur de l'Université de Dschang, le Professeur Roger Pépin TSAFACK NANFOSSO, en marquant la constante disponibilité de l'institution dont il a la charge, a souligné la multiplicité des défis liés au foncier et la nécessité de la sécurisation des terres. Il a par ailleurs marqué l'aspect transversal des questions foncières et ses attentes vis-à-vis de l'atelier en vue d'améliorer les formations existantes à l'Université de Dschang traitant du foncier et de promouvoir le développement du Cameroun, de la sous-région Afrique Centrale et du continent africain (Annexe 1).

Exposé 1 : Présentation des activités du nœud NELGA Afrique Centrale :

Présenté par le Prof Paul TCHAWA, par ailleurs Coordonnateur du nœud NELGA Afrique Centrale, cet exposé a essentiellement mis l'accent sur la présentation des 4 grands chantiers qui constitue la boussole du nœud NELGA Afrique Centrale notamment la sensibilisation et les réseaux, l'harmonisation des curricula, la promotion de la recherche et la formation. Ayant fait un bref rappel historique du réseau de l'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique et de l'implication des Chefs d'Etat et de Gouvernement, le Prof TCHAWA a précisé que l'animation du NELGA est du ressort des enseignants et a mentionné l'existence d'un pôle d'excellence dans chaque sous-régions de l'Afrique. Il a également précisé que la crise sanitaire consécutive à la COVID 19 a grandement freiné la progression des grands chantiers du pôle d'excellence d'Afrique Centrale et qu'un accent particulier était mis sur la diffusion de l'initiative NELGA notamment à travers la mise à jour en cours du site internet et l'initiation des MOOC (*Massive Open Online Course*).

Exposé 2 : Lignes directrices sur la révision des curricula sur le foncier en Afrique :

Animé par Judy WAMBUI KARIUKI, le présent exposé a révélé aux participants les explications sur les grandes lignes qui constituent la boussole de la révision des programmes de formation traitant des questions foncières en Afrique ceci en vue d'implémenter aisément l'agenda de l'Union Africaine en la matière. Ces grandes lignes étant basées sur de nombreux principes notamment la reconnaissance que les questions foncières en Afrique sont uniques et complexes, l'importance des terres pour le développement socio-économique du continent et la nécessité d'utiliser la terre et les ressources naturelles comme un bien commun, pour ne pas être exhaustif. S'agissant des lignes directrices particulièrement, il est apparu que ces dernières allaient toutes dans le sens de mettre sur pieds des curricula pertinents, de concert avec toutes les parties prenantes, intégrant tous les aspects, afin de former des professionnels du foncier aptes à relever de manière efficiente les défis des questions foncières en Afrique.

L'exposante a également souligné l'importance pour les curricula d'intégrer les aspects des questions foncières liés à l'urbanisation des espaces urbains et péri-urbains, les droits des femmes en la matière – reconnaître la contribution des femmes, l'environnement et les changements climatiques, les conflits et la gouvernance foncière. Elle a précisé dans la même lancée pour une efficacité optimale,

que les curricula prennent en compte les outils numériques à l'instar du LIMS et promeut des approches de recherche innovantes et adaptées aux réalités de chaque pays. Pour clôturer, l'intervenante a précisé que l'opérationnalisation des lignes directrices passe notamment par le monitoring et l'évaluation, la collaboration avec les industries, l'information, la dissémination et la sensibilisation de tous sur les questions foncières.

Cet exposé a fait l'objet de nombreuses observations intéressantes et questionnements. On note comme observations, l'urgence de contextualiser et d'implémenter les directives et de porter une attention particulière vis-à-vis du communautarisme afin de prévenir les conflits fonciers, prendre en compte toutes les disciplines connexes traitant du foncier compte tenu du caractère transversal de la question foncière, consulter les professionnels en conception des curricula et la nécessité de lobbying auprès des instances décisionnaires afin que ces dernières intègrent dans leur politique l'initiative NELGA.

Une question particulière relative au profil de l'étudiant à former a été soulevée. A cette interrogation, l'experte a précisé que ce profil doit être défini de concert avec toutes les parties prenantes, en l'occurrence les industries. Elle a ajouté par ailleurs que les enseignements devraient adresser exhaustivement tous les aspects de la question foncière.

A sa suite, le Prof TCHAWA a renchéri en précisant que la mise sur pieds d'un programme transversal appelle à sortir du carcan de la discipline et de transgresser les frontières.

Exposé 3 : La gouvernance foncière en Afrique et les curricula académiques

Prévu pour être animé par le Prof Pierre Etienne KENFACK, cet exposé a plutôt été présenté par le Dr Marie Duvalé KODJO de l'Université de Yaoundé 2. Elle a procédé dans un premier à la définition des concepts-clés de la thématique, à la présentation de la relation entre gouvernance foncière et curricula académiques – la formation à travers des curricula académiques pertinents, laquelle permet de renforcer les capacités des apprenants – et le rappel de la problématique à savoir quelle est la place de la gouvernance foncière dans les curricula de formation ? A ce questionnement, on observe que, nonobstant son importance, la question de la gouvernance foncière est marginale dans les curricula existants et d'où la nécessité de redéfinir sa place.

C'est ainsi que dans un deuxième temps, a été proposé l'enrichissement des programmes existants et la création de nouveaux parcours de formation comme des pistes de solution afin de densifier l'offre. Compte tenu de la complexité et de la transdisciplinarité de la question et de la multiplicité des parties prenantes, l'exposé a abouti à la conclusion que beaucoup reste à faire.

L'exposé sur la gouvernance foncière en Afrique et les curricula académiques a été particulièrement apprécié par les participants et de fait soulever de nombreuses interventions. On note entre autres le besoin d'inventorier et d'évaluer les curricula traitant du foncier, d'analyser le dualisme légal droit moderne – droit coutumier, d'identifier les parties prenantes dans la gouvernance foncière, de procéder à l'analyse des besoins. Le Prof Thérèse MOULENDE de l'Université de Dschang quant à elle s'est penchée sur la notion de compétence, et précise que le problème de gouvernance et de chevauchement des administrations constituent également des obstacles majeurs et que parfois seule la compétence ne suffit pas. Le Prof Paul TCHAWA a rappelé pour sa part que ces nombreuses difficultés devraient constituer un outil supplémentaire de motivation pour mettre sur pieds des curricula susceptibles d'adresser les questions de gouvernance foncière.

La deuxième journée de l'atelier de sensibilisation/formation a débuté par le débriefing de la journée précédente, occasion qui a permis aux participants de faire le rappel des différents points abordés et de souligner une fois de plus la nécessité de mise en commun des différentes disciplines en vue d'aborder la question foncière dans tous ses contours, notamment les questions d'ordre communautaire et de parenté à la terre.

Exposé 4 : Gouvernance foncière dans les zones rurales :

Animé par le Prof Paul TCHAWA, ce dernier a commencé par rappeler que la terre constitue le socle du développement d'où la nécessité de renforcer la sécurisation et l'organisation du foncier. Il a souligné que le dualisme légal qui prévaut dans le contexte africain, où la cartographie des terres est inférieure à 20%, constitue un frein majeur en milieu rural. Le Professeur a poursuivi en présentant les éléments du problème et quelques bonnes pratiques. Ces dernières incluant la prise en compte du VGGT (*Voluntary Guidelines on the Responsible Governance of Tenure of land, fisheries and forest* - Directives volontaires sur les régimes fonciers) à travers une dynamique participative comme au Niger ou encore la mise à jour de dispositions légales comme au Mali. Face à ces constats, il a été relevé l'urgence d'implémenter une réforme foncière globale qui prendrait en compte le droit foncier coutumier, la sécurisation de la tenure foncière des femmes, la cartographie et le cadastre des terres, la capacitation des instances de règlement des conflits, la planification de l'utilisation des terres et des investissements.

Il a conclu en soulignant que le régime foncier moderne reste inadéquat en matière de gestion foncière rurale et donc la nécessité de mettre sur pied, de concert avec les parties prenantes, des mécanismes de gestion des terres rurales.

Exposé 5 : Le rôle du SIG sur la démarcation et le cadastre

Cet exposé a été présenté par le Dr ENCHOW de l'Université de Yaoundé 1, où il a rappelé que la diversité des parties prenantes soulève la nécessité de la démarcation et du cadastre en vue de produire et disséminer des informations précises et efficaces. Il a également relevé l'obsolescence de la conservation physique des données cadastrales qui se dégradent avec le temps et deviennent donc inutilisables d'où la nécessité d'utiliser le SIG. L'utilisation du SIG permettrait une cartographie précise des terres, la gestion des questions de démarcation, réduisant ainsi les questions de conflits fonciers et de ventes multiples d'un même espace. Il a terminé en décrivant la procédure d'utilisation du SIG.

Exposé 6 : Conflits et gouvernance foncière

Cet exposé a été fait par le Prof Natali KOSSOUMA LIBA'A, du Département de Géographie de l'Université de Maroua. Il a commencé en soulignant l'énorme difficulté à laquelle se heurte le foncier en Afrique Centrale et au Cameroun en particulier à savoir le dualisme légal droit moderne – droit coutumier et dont la nécessité de répertorier et d'analyser les conflits majeurs liés au foncier. Il a noté entre autres les conflits Etat – populations (la question d'expropriation), industries – populations, agriculteurs – éleveurs, migrants – autochtones, exploitants forestiers – autochtones et enfin les conflits liés à l'urbanisation des villes et la surenchère qui en découle. Il a fait le constat pour conclure que les conflits liés à la gouvernance foncière sont nombreux, multiformes et impliquent divers acteurs en Afrique Centrale. Des règles de gestion foncière existent mais s'appliquent difficilement compte tenu du dualisme légal qui prévaut, la diversité des parties prenantes et l'insuffisance des professionnels capables d'adresser les questions de gouvernance foncière.

Exposé 7 : Environnement, changement climatique et foncier

Présenté par le Dr Désiré TCHIGANKONG, cet exposé a mis en relief la relation étroite entre le foncier et les questions climatiques. En rappelant dans un premier temps quelques concepts, l'animateur de cet exposé a mis un accent particulier sur les orientations stratégiques et les recommandations en la matière proposées par l'Union Africaine. Il a dans un deuxième temps, souligné que les changements climatiques affectent tous les territoires (côtiers, insulaires, forestiers, agricoles, etc.) et l'urgence d'une prise en compte globale de la question foncière. Il a achevé sa présentation en précisant que la prise en compte des aspects de la tenure et des interventions réglementaires foncière afin d'équilibrer le rôle des parties prenantes dans la conservation, la prise en compte des changements climatiques et l'utilisation durable des terres.

A la suite à ces exposés, de nombreuses contributions ont été apportées par les participants notamment l'importance de préserver les valeurs et les acquis dans la mise sur pieds des curricula en ajustant les programmes existants en vue que ces derniers répondent mieux aux défis actuels et futurs, de planifier dans le temps et dans l'espace la mise sur pieds des curricula, de proposer des lois à l'endroit du législateur. La complexité de l'étude des conflits fonciers a également été soulevée et donc la nécessité de se pencher également sur ce volet du foncier.

Table ronde 1 : L'offre de formation en gouvernance foncière en Afrique Centrale et au Cameroun : Contenu, structure et gaps

Prévu pour le jour 3, la présente table ronde a connu une modification de programmation compte tenu des impératifs des participants intervenant à distance et a donc été avancée au jour 2.

Sous la modération du Dr MADJIGOTO de l'Université de N'Djamena, les différents panélistes ont présenté chacun à leur tour les offres de formations traitant de la question foncière dans leurs universités respectives.

Dans cette perspective le Dr MADJIGOTO a révélé que l'offre de formation en matière foncière à l'Université de N'Djamena est une conjonction des efforts de l'observatoire foncier du Tchad (OFT) et du Département de Géographie qui aboutit sur un master professionnel en gestion foncière. Il a également présenté brièvement les contenus des différentes unités d'enseignement qui ont été révisés avec l'appui de la DAAD et l'existence d'un journal intitulé Le Cahier du Foncier, qui sert à la diffusion des travaux de recherche.

Pour ce qui de l'Université de Dschang, le Prof ASSONTIA de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques s'est collé à la tâche et a souligné que dans le cadre des formations classiques, il n'existe pas à proprement parlé une qui s'intéressent aux questions de gouvernance foncière, toutefois divers cours dans plusieurs départements abordent plus ou moins la question notamment sur plan technique (cartographie, SIG, ... etc.) en Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. A la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, il a relevé l'existence d'un master professionnel tandis qu'à la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles, il note quelques cours qui abordent la question foncière. Ce qui l'a amené à conclure en lançant un appel à la mutualisation des efforts.

Pour le compte de l'Université de Douala, le Prof Pascal MBAHA a relevé l'insuffisance, l'inadaptation et l'incohérence des programmes des formations en matière de gouvernance foncière. Il a souligné qu'à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, où il est enseignant, quatre des neuf départements de la faculté abordent plus ou moins la question de la gouvernance foncière sans toutefois aller en profondeur. Tout cela se faisant sans collaboration inter-départements aboutissant

au cloisonnement des parcours. Il termine sur la même lancée que son prédécesseur et appelle à la mise sur pieds de curricula dédiés exclusivement à la gouvernance foncière.

A l'Université de Maroua, le Prof KOSSOUMA a précisé qu'il n'existe pas de formations traitant de la gouvernance foncière, bien que quelques enseignements survolent la notion et que la mise sur pieds d'un master transversal traitant de la question serait une aubaine.

Enfin, à l'Université de Bangui en République Centrafricaine, le Dr NGANA a souligné l'existence d'un projet de mise sur pieds d'une licence professionnelle en gestion foncière et développement local en vue de former des cadres capables d'adresser les questions foncières.

Au terme des présentations des panélistes, nombreuses ont été les interventions des participants qui ont souligné entre autres l'urgence de l'intégration de la décentralisation dans la conception des curricula, la spécialisation de chaque université en une ou plusieurs thématiques traitant du foncier afin d'étoffer l'offre de formation. Le Dr TCHIGANKONG a ajouté qu'il est nécessaire de définir les profils et les passerelles entre les différentes disciplines alors que le Prof ASSONTIA a milité pour la fédération des programmes existants en vue de proposer une formation plus dense et complète. Pour le Dr NGANA, il serait opportun de promouvoir l'entrepreneuriat foncier et aborder les questions foncières dès le secondaire tandis que le Dr MADJIGOTO a suggéré de privilégier la mise sur pieds de nouveaux curricula au lieu de l'ajustement de ceux existants pour une validation plus rapide.

Exposé 8 : Gouvernance foncière des zones urbaines et péri-urbaines

Exposé effectué à distance par Pr Mohamed TIMOULALI de l'APLC, il a été rappelé que la gouvernance foncière des zones urbaines et péri-urbaines vise à analyser les opportunités offertes par l'urbanisation et les défis qui en découlent notamment en prenant en compte l'agenda urbains et le agenda 2030 et 2063. Il a noté que la rapide urbanisation des villes africaines engendrent de nombreux défis à l'instar de la croissance spatiale non-régulée, la congestion routière, l'inflation des prix des terrains et la disparition des espaces verts.

Mettant un accent particulier sur les zones péri-urbaines, il a souligné que la dynamique de ces dernières et la spéculation qui en découle, constituait une menace pour la sécurité foncière à travers l'émergence des établissements informels et des bidonvilles. Pour pallier à ces nombreux défis, il propose d'explorer plusieurs pistes notamment en incitant l'aménagement du territoire, l'accès équitable aux terres, le financement du développement urbain en mettant un accent particulier sur les partenariats public privé. A cet effet il a présenté les cas d'étude du Cameroun et en République Démocratique du Congo.

JOUR 3 – 12/11/2020

Exposé 9 : Gaps, besoins de révision des curricula en gouvernance foncière

Sous les auspices de l'ALPC et animé à distance, le présent exposé présenté par M. Ibrahim WAHTANE a rappelé l'objectif et quelques principes pertinents à prendre en compte dans la conception des curricula en gouvernance foncière notamment la reconnaissance de la complexité et de la particularité de la question foncière en Afrique, le pluralisme de la tenure foncière et l'importance du foncier dans le développement socio-économique en Afrique. La prise en compte de l'industrie foncière a été également relevée, cette dernière nécessitant de plus en plus les services de professionnels issus des universités ou des institutions de formation, mais aussi des gouvernements,

des autorités traditionnelles, du secteur privé, de la société civile comme en Afrique du Sud, au Sénégal et au Ghana, et des partenaires au développement.

S'intéressant à la situation qui prévaut actuellement, a été souligné l'inadéquation des curricula existants vis-à-vis des besoins, par ailleurs fortement influencés par la colonisation. Face à ce constat, des propositions ont été faites notamment la conception de nouveaux curricula basés sur l'acquisition des compétences notamment en matière d'innovation, de technologies, d'égalité homme – femme, de non-discrimination, de conservation et de gestion durable du domaine du foncier. Dans le même ordre d'idée, a été relevé de mettre un accent particulier sur les méthodes de recherche, l'identification des questions à adresser de concert avec toutes les parties prenantes, en particulier les industriels, les procédures gouvernementales en matière foncière, la tenure foncière et la gestion financière y associée.

Pour terminer, l'exposant a relevé que la mise sur pieds de parcours de formation à la carte notamment pour les travailleurs du secteur foncier constitue une piste intéressante à explorer dans la conception des curricula et que l'application du guide proposé devrait être adaptée aux réalités de chaque environnement, en priorisant l'acquisition des compétences, le suivi et l'évaluation desdits curricula.

Au terme cet exposé, tous les participants ont partagé les différentes approches proposées dans le cadre de l'identification des gaps et la conception de curricula efficaces en gouvernance foncière. Cependant les questions de financement de ces différentes activités et de ressources humaines a été soulevée. Comme éléments de réponse, il a été souligné que plusieurs dispositifs de financement existent à l'instar du NELGA et que l'ALPC dispose d'une équipe d'experts en développement et revue des curricula prête à répondre à toute sollicitation.

Exposé 10 : Eléments à considérer pour la mise en œuvre des lignes directrices

Animé à distance et pour le compte de l'ALPC, par le Prof KIMANI, ce dernier a insisté que la mise en œuvre des lignes directrices doit s'inscrire dans le contexte de promouvoir un changement positif, en intégrant la particularité des réalités africaines, l'importance du développement inclusif, la décolonisation de la production des connaissances, la formation, la recherche et la collaboration. Il a souligné également l'importance d'apprécier le changement de contexte en vue d'affiner la formation en matière de gouvernance foncière, d'impliquer toutes les parties prenantes notamment les décisionnaires, les leaders régionaux et nationaux, les étudiants et les chercheurs. Pour terminer le Prof KIMANI a relevé que, pour une implémentation optimale des lignes directrices, il importe d'identifier les opportunités dans les curricula en formant les enseignants, en collaborant avec les industries, en choisissant les points d'entrée pertinents, en construisant de solides partenariats et en faisant du lobbying au niveau des différentes institutions.

A la suite de l'exposé du Prof KIMANI, une interrogation particulière a été soulevée notamment celle relative à la décolonisation de la production de la connaissance. A ce questionnement, il a suggéré de mettre un accent particulier sur le contexte en intégrant dans la mise en œuvre des lignes directrices, les réalités propres à chaque pays ; mettre sur pieds des curricula dynamiques et flexibles.

A la suite du Prof KIMANI, Christol PALUKU M, pour le compte du réseau mondial des outils fonciers (GLTN – *Global Land Tool Network*) a mis l'accent sur le matériel didactique relatif à une administration foncière responsable. En rappelant l'importance de la sécurité foncière dont la bonne gouvernance par ailleurs est gage du développement durable, de l'éradication de la pauvreté, de la construction de la paix et du respect des droits de l'homme, l'expert foncier a rappelé que le

GLTN travaille avec plus de 80 partenaires de secteurs divers dans le cadre des lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique, les directives volontaires sur les régimes fonciers (VGGTs) et les objectifs de développement durable.

S'agissant du matériel didactique relatif à une administration foncière responsable, il a souligné qu'ils sont subdivisés en 6 modules disponibles en anglais et en français et que leur implémentation optimale passe nécessairement par leur adaptation au contexte de chaque environnement.

A l'issue de cet exposé, une interrogation a été soulevée en ce qui concerne le rapport entre le marché foncier et le climat des affaires. A cette question, l'expert du GLTN a précisé que le climat des affaires dépend essentiellement de la gouvernance en générale et pour le cas précis, de la gouvernance foncière en particulier. Pour lui, il importe de mettre l'accent sur la transparence, gage de la bonne gouvernance et donc d'un climat des affaires attrayant.

Enfin, l'expert de la DAAD a effectué une communication sur la mobilisation de soutien financier. Pour ce faire il donné des détails sur les types de financement et les modalités pratiques y afférentes, de la soumission de projet à leur exécution. Il a terminé en précisant la disponibilité de l'équipe de la GIZ a assisté tous projets pertinents dont les objectifs et les missions cadrent avec l'implémentation des lignes directrices sur la révision des curricula sur le foncier.

Exposé 11 : Droits fonciers des femmes et sécurité de la tenure foncière

Initialement prévu pour le Mercredi 11 Novembre 2020, cet exposé s'est finalement un jour plus tard sous les auspices de Hirut GIRMA, experte en foncier et genre ALPC. Pour ce faire, elle a rappelé l'importance des femmes dans la tenure foncière et la nécessité d'identifier la nature et l'étendue des défis majeurs en matière des droits fonciers des femmes et de tenure foncière. Elle a également souligné que dans le cadre de la révision des curricula, une place majeure devrait être accordée aux questions de genre en ce qui concerne la tenure et la gouvernance foncière. Elle a par ailleurs rappelé qu'il existe de nombreuses contraintes à la tenure foncière des femmes notamment le grand écart entre les lois et la pratique courante et a précisé que la gouvernance et la loi constituent des leviers majeurs pour adresser ces questions. Pour terminer, elle a rappelé que la révision des curricula devrait impliquer entre autres, l'identification des gaps au niveau de la formation et de la recherche, l'implémentation contextuelle des lignes directrices, le suivi et l'évaluation.

A l'issue de cet exposé, a été soulevée la question de l'approche à privilégier entre l'égalité et l'équité. A cette interrogation, l'experte ALPC a précisé que les deux approches doivent être considérées dans la mesure où elles sont complémentaires.

Exposé 12 : E-learning

Non inscrit à l'agenda du présent atelier mais compte tenu de l'intérêt pour les participants, le Prof TCHAWA, Coordonnateur NELGA Afrique Centrale a effectué une brève mais dense communication sur la question du e-learning. Il a précisé que l'enseignement à distance représente une opportunité de « mobilité sans déplacements » où le savoir va vers les apprenants grâce aux technologies, initiative encore plus pertinente compte tenu du contexte sanitaire lié à la pandémie du COVID 19. Pour terminer, il a suggéré la mise sur pieds d'une plateforme numérique interuniversitaire pour participer à distance à des séminaires.

Au terme cette communication, a été enregistrées plusieurs contributions notamment la mise sur de courtes formation à distance qui aboutiraient à des certifications ou encore des universités virtuelles libres où quiconque intéressé par les questions foncières, pourrait avoir accès à des

ressources. Enfin le Dr TCHINGANKONG souligne l'importance de la mise sur pieds des pôles d'excellence sur les questions foncières où chaque université en fonction des réalités de son environnement adresserait des questions précises relatives au foncier.

JOUR 4 – 13/11/2020

Conception, présentation et validation de la feuille de route pour la révision/la mise sur pied des curricula sur le foncier

Pour ce faire, chaque université a été interpellée en vue d'émettre des propositions. A la suite de ces nombreuses et riches propositions, une synthèse a été effectuée et validée à l'unanimité par les participants. Précision a également faite sur les modalités d'adhésion au NELGA. Le tableau ci-dessus récapitule les propositions majeures de chacune d'elle. La feuille de route par institution et la feuille générale validée sont présentées en annexe (Annexe 3).

Tableau : Récapitulatif des propositions majeures des universités pour la conception de la feuille de Route.

Universités	Propositions
Université de N'Djamena	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des différentes parties prenantes • Appui à la recherche • Echanges interuniversitaire • Suivi-évaluation
Université de Bangui	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des groupes marginalisés • Formation des formateurs • Révision des curricula
Université de Yaoundé 2	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation : séminaires, webinars, brèves • Promotion de la recherche : prix d'excellence • Collaboration entre les chercheurs • Définition des centres d'excellence • Mise sur pieds de curricula sur le foncier
Université de Yaoundé 1	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des différents acteurs dont les autorités traditionnelles • Formation • Révision des programmes
Université de Douala	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation • Analyse des besoins • Mise sur pieds de centres de ressources documentaires • Mise sur pieds de curricula innovants sur le foncier
Université de Dschang	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation • Financement des ouvrages collectifs • Formation : stages de perfectionnement • Révision des programmes existants

Cérémonie de clôture :

Il a été rappelé le contenu de l'Atelier en revisitant sommairement l'agenda proposé et réalisé (Annexe 4). Au cours de la cérémonie de clôture proprement dite, Dr FOTSO de l'Université de Douala (représentant les participants), le représentant ALPC et de la GIZ, ainsi que le Recteur de l'Université de Dschang (représenté) se sont succédés à la tribune, en exprimant chacun à sa manière sa satisfaction et ses remerciements à l'endroit des organisateurs. Le représentant de l'ALPC a d'ailleurs profité de l'occasion pour appeler les universités à rejoindre le réseau NELGA et exploiter pleinement les opportunités offertes. De son côté, la représentante de la GIZ s'est réjouie de la réalisation d'une feuille de route pertinente et a précisé que la GIZ reste disposée à soutenir les projets appropriés. Pour terminer le représentant du Recteur de l'Université de Dschang a appelé à travers le discours de clôture (Annexe 2) de tous ses vœux à l'organisation d'un prochain atelier pour évaluer la feuille de route adoptée.

**DISCOURS D'OUVERTURE DU PROFESSEUR Roger TSAFACK NANFOSSO,
RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE DSCHANG**

Dschang, 10 Novembre 2020

Madame le Représentant de African Land Policy Center (ALPC) ;

Monsieur le Représentant de la GIZ ;

Monsieur le Coordonnateur de NELGA (Réseau d'Excellence sur la Gouvernance Foncière en Afrique Centrale) ;

Chers participants des Universités soeurs Omar Bongo à Libreville, de N'Djamena et de Bangui ;

Messieurs et Mesdames les Chefs d'Etablissements ;

Messieurs et Mesdames les Chefs de Départements ;

Messieurs et Mesdames les enseignants en vos différents titres grades et qualités ;

Distingués invités, Mesdames et Messieurs.

C'est pour moi un immense plaisir et un agréable devoir de prendre la parole aujourd'hui, à l'occasion de l'ouverture officielle de l'Atelier consacré à la sensibilisation /formation sur la revue des curricula sur le foncier en Afrique centrale. Je voudrais avant toute chose vous souhaiter à tous une chaleureuse bienvenue et un séjour des plus agréables ici à l'Hôtel ADYS à Dschang.

L'Université de Dschang remercie les organisateurs et le partenaire financier GIZ pour l'avoir choisie pour cette rencontre scientifique de haut niveau qui mobilise des experts de African Land Policy et de la GIZ mais surtout des enseignants chercheurs du Gabon, de la RCA, du Tchad et bien entendu du Cameroun. Qu'il me soit permis de saluer particulièrement les participants de la sous-région qui en dépit de la crise sanitaire, ont tenu à prendre part à ces assises.

Je saisis l'heureuse opportunité de ce devoir de civilités à votre endroit pour vous conforter dans le choix porté sur l'Université de Dschang pour abriter cette rencontre internationale.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs

La belle cité vallonnée et verdoyante de Dschang qui vous accueille a un fort ancrage agropastoral dans un contexte de très fortes densités humaines. L'utilisation du sol connaît de profondes mutations et les défis liés au foncier subséquents sont nombreux et préoccupants. La création d'un Centre universitaire spécialisé en sciences agronomiques était tout à fait compréhensible. L'Université de Dschang, dans sa configuration actuelle, a tenu à perpétuer son identité de départ où l'Agronomie et les Sciences Agricoles sont l'une des filières phare. De même, des enseignements de législation rurale et de droit foncier sont dispensés dans les différents cycles ici à Dschang ou au CRESA Forêt-Bois, annexe de la FASA à Nkolbisson.

Dans la même veine, la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques s'est illustrée depuis 2010 par la création d'un Master en Droit et Techniques Foncières et Domaniaux, adossé sur l'Unité de Recherche Droit, Terre et développement (URTED).

Enfin, la Faculté des Lettres et Sciences Humaines est également intéressée aux questions foncières à travers le département de géographie qui abrite une Licence professionnelle en Géomatique.

Il ne fait l'ombre d'aucun doute que cet atelier qui a pour objectif, à terme, d'aider les universités de la sous-région à arrimer leurs programmes de formation sur le foncier aux directives de l'Union Africaine se tient dans une institution dont l'expérience dans le domaine est avérée.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs

Il est connu que la gouvernance foncière est un préalable incontournable pour impulser et soutenir la croissance économique, préserver les écosystèmes et garantir la coexistence pacifique et le dialogue entre les communautés et les peuples. C'est dire, une fois encore, que l'objectif visé par cette rencontre est louable, tout comme les thématiques retenues sont pertinentes.

Au regard des profils denses et diversifiés des experts venus d'horizons divers, il ne fait aucun doute que vos travaux déboucheront sur des résultats fructueux et des recommandations réalistes et à même de réorienter nos offres de formation vers des objectifs de développement précis. La reconfiguration des curricula dans le cadre de l'offre de formation en gouvernance foncière est indispensable pour faire du foncier un véritable levier de croissance économique dans notre continent.

En vous souhaitant d'avoir des débats fructueux et de déboucher sur des résultats à même d'éclairer la décision des instances de validation des curricula dans nos différentes institutions universitaires, je déclare ouvert l'Atelier de sensibilisation /formation sur la revue des curricula sur le foncier en Afrique centrale.

Vive le Réseau d'Excellence sur la Gouvernance Foncière en Afrique

Vive l'intégration sous-régionale en Afrique Centrale,

Vive la coopération internationale.

Vive le Cameroun

DISCOURS DE CLÔTURE DU PROFESSEUR Roger TSAFACK NANFOSSO, RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE DSCHANG,

Représenté par PROFESSEUR Jean Louis WOUKENG, Chef Division Coopération Université de Dschang, prononcé le Dschang, 13 novembre 2020

Madame le Représentant de African Land Policy Center (ALPC) ;

Monsieur le Représentant de la GIZ ;

Monsieur le Coordonnateur de NELGA (Réseau d'Excellence sur la Gouvernance Foncière en Afrique Centrale) ;

Chers participants des Universités soeurs Omar Bongo à Libreville, de N'Djamena et de Bangui ;

Messieurs et Mesdames les Chefs d'Etablissements ;

Messieurs et Mesdames les Chefs de Départements ;

Messieurs et Mesdames les enseignants en vos différents titres grades et qualités ;

Distingués invités, Mesdames et Messieurs.

C'est à nouveau avec beaucoup de satisfaction que je reprends la parole à la clôture de cet Atelier consacré à la sensibilisation /formation sur la revue des curricula sur le foncier en Afrique centrale. Je la prends avec d'autant de plaisir que les perspectives dégagées au cours de celui-ci permettront, je n'en doute pas, de construire, de réviser et de densifier les curricula sur le foncier dans nos universités.

Au terme de quatre jours de réflexion où sont intervenus des experts venus majoritairement du Cameroun, de la RCA, du Tchad, du Maroc, de l'Afrique du Sud, du Kenya et d'Addis-Abeba, on aura beaucoup appris sur la diversité tant des programmes sur le foncier que de leur contenu.

La conviction est donc faite à l'idée que les collègues :

-ont été amplement sensibilisés sur les directives en matière de révision des curricula sur le foncier en Afrique centrale et sur leur contribution en vue de la mise en œuvre de la politique foncière conçue par l'UA, sur les procédures à suivre en matière de revue des curricula et les grandes lignes à prendre en compte ;

-ont pu évaluer de façon participative leur offre actuelle sur la gouvernance foncière et partager leurs expériences au plan pédagogique, docimologique et des procédures de validation des programmes

-ont identifié les mécanismes nécessaires pour combler les éventuelles lacunes en ressources humaines des institutions partenaires à la mise en œuvre effective des curricula.

-ont élaboré un plan d'action pour la révision des curricula dans leurs différentes universités.

Je me réjouis au regard des offres de formation présentées sur le foncier que l'Université de Dschang qui a abrité cet atelier ait pris une longueur d'avance en instaurant des master en Droit foncier et en Géomatique depuis environ dix ans.

C'est encore elle qui est, avec les autres universités participantes, la principale bénéficiaire et je pense que les collègues ayant pris part à cet atelier tireront avantage pour offrir d'autres formations sur le foncier et reconsidérer celles déjà existantes. La meilleure mise en œuvre des principes de

gouvernance foncière adoptés par l'Union Africaine et véhiculés par le NELGA (Réseau d'Excellence sur la Gouvernance Foncière en Afrique Centrale) est à ce prix.

C'est pour moi l'occasion de redire toute ma gratitude aux organisateurs de cet atelier, spécialement au Pr Paul TCHAWA, le Coordonnateur du NELGA/AC, et à Mme MBENDA Rosette de la GIZ.

Il reste à espérer qu'un Atelier du genre sera organisé dans les prochaines années pour faire un état de l'avancement dans l'exécution de la feuille de route adoptée ici.

Enfin, il ne me reste plus qu'à souhaiter un bon retour aux organisateurs et à nos collègues venus des autres universités du Cameroun et de l'étranger.

Vive le Réseau d'Excellence sur la Gouvernance Foncière en Afrique

Vive l'intégration sous-régionale en Afrique Centrale,

Vive la coopération internationale.

Vive le Cameroun

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

Chantier	Activités	Dates	Responsables/Animateurs	Partenaires clés
Sensibilisation sur les enjeux de la gouvernance foncière	Documentation.... Identification des acteurs clés Collecte des données de terrain Modélisation/informatisation	A déterminer	Pr. TCHAWA Paul	APLC..... Les autorités traditionnelles OSCs Les parlementaires Le Secteur privé Le MINDCAF MINDUH MINADER
Recherche sur les questions de gouvernance foncière	Identifier les dispositions des normes foncières coutumières à formaliser Légalité et sécurisation foncière Rente et vulnérabilité Organisation des colloques relatifs à la gouvernance foncière Projet d'ouvrage collectif sur la gouvernance foncière	A déterminer	Pr. TCHAWA Paul	APLC..... Les autorités traditionnelles OSCs Les parlementaires Le Secteur privé Le MINDCAF MINDUH MINADER
Formation sur les questions directement liées à la gouvernance foncière	Définition des centres d'excellence thématiques Formation sur le foncier rural (comprendre les interactions entre les acteurs du jeu foncier) Formation sur le SIG Minorités (femmes, jeunes, peuples autochtones...) et accès au foncier Technique de collecte, de traitement, de présentation, de stockage et de communication des données	A déterminer	Pr. TCHAWA Paul	APLC..... Les autorités traditionnelles OSCs Les parlementaires Le Secteur privé Le MINDCAF MINDUH MINADER

	Technique de production et recherche de financement			
Révision des curricula (préciser lesquels et à quelle échelle)	<p>Comprendre les fondamentaux de la gouvernance foncière au niveau L 2 et L3</p> <p>La gouvernance foncière en milieu rural dans les curricula</p> <p>Maîtriser la production des Systèmes d'Information foncière (SIF) au niveau M</p> <p>Appliquer la gouvernance foncière dans toutes ses dimensions au niveau D</p>	A déterminer	Ibid	<p>APLC.....</p> <p>Les autorités traditionnelles</p> <p>OSCs</p> <p>Les parlementaires</p> <p>Le Secteur privé</p> <p>Le MINDCAF</p> <p>MINDUH</p> <p>MINADER</p>
Formation sur le développement des curricula	<p>Diagnostic et état des besoins</p> <p>Sensibilisation des administrateurs de l'université sur les besoins de formation sur la gouvernance foncière</p> <p>Formation des formateurs sur les techniques de construction des curricula</p> <p>Vulgarisation</p>	A déterminer	Idem	Idem
Mise en œuvre des curricula et pérennisation	<p>Suivi et évaluation</p> <p>Séminaires de consolidation des curricula</p> <p>Mise en place d'un guide pour l'enseignement du foncier à l'université de Yaoundé I</p>	A déterminer	Idem	Idem

UNIVERSITE DE YAOUNDE II

Chantier	Activités	Responsables/Animateurs	Partenaires clés
----------	-----------	-------------------------	------------------

Sensibilisation sur les enjeux de la gouvernance foncière	Documentation Séminaires / webinar Brève dans des revues ou sites	NELGA GIZ	APLC.....
Recherche sur les questions de gouvernance foncière	Prix du meilleur article sur la gouvernance foncière Concours international entre équipes de jeunes chercheurs sur le foncier (définition d'une thématique de base, sélectivité, finale, prix de la meilleure équipe) Entretien d'un réseau de chercheurs sur la gouvernance foncière		
Formation sur les questions directement liées à la gouvernance foncière	Définition des centres d'excellence thématiques		
Révision des curricula (préciser lesquels et à quelle échelle)	Insertion d'un enseignement spécifique sur la gouvernance foncière (droit public dans le cadre de l'enseignement sur la gouvernance ; droits fonciers		
Formation sur le développement des curricula	Diagnostic et état des besoins Formation des formateurs sur les techniques de construction des curricula		

UNIVERSITE DE MAROUA

Chantier	Activités	Responsables/Animateurs	Partenaires clés
Sensibilisation sur les enjeux de la	Documentation.... Conception des prospectus	- NELGA GIZ - Universités	APLC.....

gouvernance foncière	<p>Animation des tables rondes au sein de différentes structures identifiées travaillant sur le foncier</p> <p>Emissions audiovisuelles, des posts sur les réseaux sociaux et fora virtuels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chaînes de télévision spécialisées 	
Recherche sur les questions de gouvernance foncière	<p>Thèses, mémoires par les étudiants</p> <p>Etudes thématiques à réaliser par les enseignants-chercheurs</p> <p>Publications sur divers supports (ouvrages, articles...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - NELGA GIZ - Universités - Structures de recherche et de développement 	
Formation sur les questions directement liées à la gouvernance foncière	<p>Définition des centres d'excellence thématiques</p> <p>Identification des besoins de formation pour chaque acteur identifié</p>	<ul style="list-style-type: none"> - NELGA GIZ - Universités 	
Révision des curricula (préciser lesquels et à quelle échelle)	<p>Identifier les lacunes et les gaps au niveau de chaque formation existante</p> <p>Identifier les enseignements pertinents à ajouter</p> <p>Mettre en place des formations à différentes échelles (Courte durée sanctionnée par un Certificat, Licence professionnelle sur un an, Master Professionnels sur deux ans, Master recherche sur deux ans et thèse de doctorat sur trois ans avec pour options autour du foncier)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - NELGA-GIZ - Universités 	
Formation sur le développement des curricula	<p>Diagnostic et état des besoins</p> <p>Formation des formateurs sur les techniques de construction des curricula</p>	Universités	

UNIVERSITE DE N'DJAMENA TCHAD

Chantier	Activités	Responsables/Animateurs	Partenaires clés

<p>Sensibilisation sur les enjeux de la gouvernance foncière</p>	<p>Documentation....</p> <p>Atelier de sensibilisation sur les lignes directrice de toutes les parties prenantes</p> <p>Atelier de sensibilisation à l’endroit du corps enseignant</p> <p>Atelier de sensibilisation à l’endroit des validateurs des curricula</p>	<p>NELGA GIZ et Université de N’Djaména</p>	<p>APLC.....</p>
<p>Recherche sur les questions de gouvernance foncière</p>	<p>Appui aux étudiants pour leur recherche de terrain</p> <p>Appui aux enseignants pour leur recherche de terrain en vue de la production scientifique</p> <p>Appuis aux laboratoires impliqués dans les recherches en gouvernance</p>	<p>NELGA GIZ et Université de N’Djaména</p>	<p>APLC.....</p>
<p>Formation sur les questions directement liées à la gouvernance foncière</p>	<p>Définition des centres d’excellence thématiques</p> <p>Prévision des formations à la carte</p> <p>Implication des communes</p>	<p>NELGA GIZ et Université de N’Djaména</p>	<p>APLC.....</p>
<p>Révision des curricula (préciser lesquels et à quelle échelle)</p>	<p>Evaluation de la mise en œuvre du curriculum révisé</p> <p>Révision chaque 4 ans le curriculum</p> <p>Proposition d’introduction de certains éléments constitutifs en L</p>	<p>NELGA GIZ et Université de N’Djaména</p>	<p>APLC.....</p>
<p>Formation sur le développement des curricula</p>	<p>Diagnostic et état des besoins en compétence</p> <p>Formation des formateurs sur les techniques de construction des curricula</p> <p>Diagnostic et état des besoins en matériels</p>	<p>NELGA GIZ et Université de N’Djaména</p>	<p>APLC.....</p>

AUTRES (préciser) Voyage d'échange et partage des compétences	Mission d'enseignement dans les formations en gestion foncière.		
---	--	--	--

Feuille de route Atelier Sensibilisation sur la revue des curricula en Afrique Centrale (renseignements par Yaoundé 2)

Axes prioritaires	Activités principales	Responsable	Date	Partenaires
Intégration du réseau NELGA	Signer un MoU avec le Nœud NELGA AC	V-R Recherche, Coopération, Relations avec le Monde des Entreprises	À déterminer	Université de Yaoundé 2
Sensibilisation sur les enjeux de la gouvernance foncière	Séminaires atelier de sensibilisation sur la question foncière dans les universités partenaires	V-R Recherche, Coopération, Relations avec le Monde des Entreprises/DOYEN FSJP	À déterminer	Université de Yaoundé 2/FSJP
Recherche sur les questions de gouvernance foncière	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recherche diagnostic sur la question et la gouvernance foncière par contexte d'étude, 2. Création d'un centre de ressources documentaires sur le foncier dans les universités partenaires 3. Recherche sur les problématiques foncières par pôle d'excellence thématique (Enseignants-chercheurs, jeunes chercheurs Master et Doctorat) 	V-R Recherche, Coopération, Relations avec le Monde des Entreprises/ Direction des Affaires Académiques et de la Coopération	À déterminer	Université de Yaoundé 2/FSJP
Formation sur le développement des curricula	<ol style="list-style-type: none"> 1. Adoption des principes clés de révision des curricula 2. Etat des lieux et état des besoins sur les curricula 3. Design du curriculum, 4. Conception et harmonisation des référentiels sur le foncier, 5. Training des formateurs sur les styles d'enseignement et d'apprentissage. 6. Conception d'un système de suivi et évaluation 	V-R Enseignements, Professionnalisation, Développement TIC/ Direction des Affaires Académiques et de la Coopération	À déterminer	Université de Yaoundé 2/ FSJP
Lobbying pour l'intégration des questions liées au curricula sur la gouvernance foncière	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place d'une offre de formation transdisciplinaire (diplomate et certifiante) sur le foncier (en foncier des priorités de chaque contexte d'études) 	V-R Enseignements, Professionnalisation, Développement TIC/ Direction des Affaires	À déterminer	FSJP

	2. Mise en place d'une offre de formation transdisciplinaire (diplomate et certifiante) sur Femmes et Foncier,	Académiques et de la Coopération/DOYEN		
Mise sur pied et entretien d'un réseau de chercheurs sur la gouvernance foncière et échange de performance (création des pôles d'excellence et de recherche sur le foncier dans les universités partenaires)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définition des centres d'excellence thématiques 2. Comprendre les fondamentaux de la gouvernance foncière au niveau L 2 et L3 3. Appliquer la gouvernance foncière dans toutes ses dimensions au niveau D 	DOYEN/CHEFS DE DEPARTEMENT	À déterminer	FSJP
Clarification des besoins en renforcement des capacités et en financement pour la revue ou le développement du foncier dans les universités partenaires	<ol style="list-style-type: none"> 1. Révision du contenu de certains cours des Licences, Master et doctorat pour y intégrer l'analyse de la gouvernance foncière / Atelier de révision 2. Conception et intégration des cours sur le foncier 3. Montage des projets 	DOYEN/CHEFS DE DEPARTEMENT	À déterminer	FSJP

Horaires	Activités	Responsables
Lundi 9 Novembre : arrivée des participants à Dschang		
Jour 1 : Mardi 10 Novembre		
09h00 - 09h30	Enregistrement des participants	
09h30 - 10h30	Mot de bienvenue Mot du Directeur Régional GIZ Mot du Coordonnateur NELGA Afrique Centrale Présentation des participants et Adoption de l'agenda Présentation des objectifs et des résultats de l'atelier Allocution d'ouverture des travaux	ALPC GIZ NELGA AC Modérateur ALPC/GIZ Recteur de l'Univ. de Dschang
10h30 - 11h00	Photo de famille et pause-café	
11h00 - 11h30	Exposé 1 : Présentation des activités du nœud NELGA Afrique Centrale	Pr Tchawa
11h30 - 12h30	Exposé 2 : Aperçu des lignes directrices sur la révision des curricula sur le foncier	ALPC
12h30 - 13h30	<i>Echanges et Discussions</i>	Participants
13h30 - 14h30	Pause-Déjeuner	
14h30 - 15h30	Exposé 3 : La gouvernance foncière en Afrique et les curricula académiques	Pr Kenfack Pierre Etienne
15h30 - 16h30	<i>Echanges et discussions</i>	
16h30 - 17h00	Pause-Café et fin des travaux	
Jour 2 : Mercredi 11 Novembre		
09h00 - 09h30	Débriefing Jour 1 et répartition des groupes	
09h30 - 10h30	Exposé 4 : Gouvernance foncière dans les zones rurales Exposé 5 : Rôle du SIG sur la démarcation et le cadastre + Discussion	Pr Tchawa Paul (4) Dr Foyet Delor et Enchaw (5)
10h30 - 11h00	<i>Echanges et discussion</i>	<i>Echanges et discussion</i>
11h00 - 11h30	Pause-Café	
11h30 - 12h30	Exposé 6 : Conflits et gouvernance foncière Exposé 7 : Environnement, changement climatique et le foncier	Pr Kossoumna Liba'a Natali (6) Dr Tchigankong Désiré (7)
12h30 - 13h00	<i>Echanges et discussion</i>	<i>Echanges et discussion</i>
13h00 - 14h00	Pause Déjeuner	
14h00 - 15h30	Exposé 8 : Droits fonciers des femmes + Discussion	ALPC
15h30 - 17h00	Exposé 9 : Gouvernance foncière des zones urbaines et péri-urbaines + Discussion	ALPC
17H00-17h30	Pause-Café et fin des travaux	

Jour 3 : Jeudi 12 Novembre

09h00 - 09h30	Débriefing Jour 2	
09h30 - 11h00	Exposé 10 : Gaps, besoins de révision des curricula en gouvernance foncière	ALPC
11h00 - 11h30	Pause-Café	
11h30 - 13h00	Exposé 11 : <i>Eléments à considérer pour la mise en œuvre des lignes directrices</i> <ul style="list-style-type: none"> - Appui ALPC - Appui GLTN - Appui DAAD 	ALPC GTLN GIZ
13h00 - 14h00	Pause-Déjeuner	
14h00 - 15h30	Exposé 12 : L'offre de formation en gouvernance foncière en Afrique centrale et au Cameroun : opportunités du e-learning	Pr Tchawa (U Yaoundé I)
15h30 - 16h00	Pause-Café	
16h00 - 17h30	Travail sur la feuille de route par institution	Modérateur

Jour 4 : Vendredi 13 Novembre

8h30- 09h00	Pause-café	
09h00 - 09h30	Débriefing Jour 3	Moderateur
09h30 - 10h30	Présentation, discussion et validation de la feuille de route	Modérateur
10h30-11h30	Cérémonie de clôture et farewell	Rep. Recteur Un. de Dschang
Repas + Départ des participants		



Renforcement des Capacités en Gouvernance foncière en Afrique Pôle d'Excellence d'Afrique centrale

Atelier de sensibilisation et de formation sur la revue des curricula sur le foncier en Afrique centrale

Hôtel Adys, Dschang du 09 au 13 novembre 2020





Photo de famille à l'ouverture le 10 Novembre 2020



Photo de famille à la clôture le 13 Novembre 2020